REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DJELFA

DAIRA DE DJELFA

COMMUNE DE DJELFA

AVIS D' ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'UN MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article: 82 du décret présidentiel N°: 247/15 portant la réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Le président de l'APC de la commune de DJELFA informe l'ensemble des soumissionnaires par l' avis

Le président de l'APC de la commune de DJELFA informe l'ensemble des soumissionnaires par l' avis d'appel d'offres OUVERT avec exigence de capacités minimales N°: 23/2024

- LOT 01: réalisation salle de soins avec Deux logements fonctionnelles à cité Ben Said Côté Haut
- LOT 02: réalisation salle de soins avec Deux logements fonctionnelles à cité Fosha
- LOT 03:réalisation 04 classes d'extension à l'école Brik Mohamed el Seghir
- LOT 04: réalisation 04 classes d'extension à l'école Djeribie Saad
- LOT 05: réalisation 04 classes d'extension à l'école Brahimi Abdelkader
- LOT 06: réalisation 03 classes + Mur de clouture + Bloc sanitaire zone Wade El Hadide
- LOT 07: réalisation 02 classes d'extension à l'école Zenati El Mokhlatt
- LOT 08: réalisation 02 classes Compensation à l'école Hamidi Ameur
- LOT 09: réalisation 02 classes d'extension à l'école Ben Hadj Touati

Parue dans les quotidiens suivants :

•	البهجة نيـــوز	le	04.09.2024	
		1.	04.00.2024	

• Le jeune Independant le 04.09.2024

Du résultats de la commission d'évaluation des offres des soumissionnaires retenus:

Désignation des fournitures	établissement	Montant corrigé en TTC DA	Délai de livraison soumissionaire	Observations
LOT 02: réalisation salle de soins avec Deux logements fonctionnelles à cité Fosha	GROUPEMENT EL-BOSTANE ABIKCHI DHAWADIA + SALMANI ABDELBAKI	14.990.545.19	03 MOIS	Cause du décès

e l' annulation de l'attribution provisoire du soumissionnaire suivant comme s					
	DJELFA LE:	•••			
_	LE président de L' A P C				